



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

listériose

Question écrite n° 42557

Texte de la question

M. Louis Guédon appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à la suite des déclarations effectuées par plusieurs membres du Gouvernement à propos des récentes épidémies de listériose. Il souligne l'inquiétude rencontrée près les producteurs de charcuterie qui se sentent injustement touchés dans leur conscience professionnelle. En outre, il souhaite qu'elle informe la représentation nationale des mesures qu'elle entend prendre afin de rendre effectif le principe de précaution sur ce sujet, et notamment des dispositions qu'elle entend mettre en oeuvre pour éviter le risque de contamination croisée lors de la vente à la coupe des produits susceptibles de faire l'objet d'une contamination.

Données clés

Auteur : [M. Louis Guédon](#)

Circonscription : Vendée (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42557

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2000, page 1392